



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 21 mars 2016**

L'an deux mil seize, le lundi 21 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Martinez, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, M. Gouardo, M. Buisson.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absent excusé : M. Pichon

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2016 est approuvé à l'unanimité sous réserve de modifier la remarque de Monsieur Barbotin faite en bas de la page 11.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 3 février 2016 à 18 h 30 : Commission Environnement et Développement Durable portant sur les rendez-vous au bord des Mauves 2016 ; l'installation d'un espace pique-nique au bord de Loire ; les actions 2016 pour le Parc Départemental des Mauves ; le traitement des taupes sur le terrain de football ; les subventions 2016 relatives à l'environnement ;

Le 4 février 2016 à 20 h 30 : Conseil Communautaire à Saint-Ay portant sur le débat d'orientations budgétaires ; l'avancée de l'étude liée au regroupement communautaire ; la construction du gymnase du collège de Saint-Ay ; le bilan de l'instruction mutualisée du droit des sols ;

Le 9 février 2016 à 18 h 30 : Commissions « Promotion culturelle et patrimoniale » et « Vie Associative - Jumelages » portant sur l'examen des demandes de subvention des associations ;

Le 17 février 2016 à 18 h 30 : Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal portant sur la restitution de l'étude liée au regroupement communautaire, phase 2 (approche des compétences, des aspects financiers, fiscaux, juridiques, patrimoniaux et humains, préconisations) ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 22 février 2016 à 19 h 00 : Remise du chèque du Téléthon Magdunois ;

Le 23 février 2016 à 17 h 30 : Assemblée Générale de l'Amicale du Personnel Communal portant sur la présentation du rapport moral et financier, le renouvellement du bureau ;

Le 23 février 2016 à 20 h 30 : Commissions « Promotion Culturelle et Patrimoniale » et « Communication – Vie de Quartiers » portant sur la préparation du guide culturel printemps/été 2016 (avril à octobre) ;

Le 24 février 2016 à 18 h 00 : Commission « Ecoles et Sport » portant sur l'examen des demandes de subventions des associations ;

Le 25 février 2016 à 10 h 00 : Commission électorale portant sur la révision des listes électorales 2015/2016 ;

Le 1^{er} mars 2016 à 18 h 00 : Commission « Travaux - Voirie - Réseaux - Aménagement ZI/ZA » portant sur les travaux réalisés, les travaux de la place du Fort et les travaux à venir ;

Le 7 mars 2016 à 15 h 00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le débat d'orientations budgétaires 2016, le vote de la subvention à la Banque Alimentaire du Loiret pour 2016, la modification de la régie unique, la modification du tableau des effectifs, les demandes d'aides sociales légales et d'aides financières, les séjours de vacances de l'été 2016 de l'Œuvre Universitaire ;

Le 14 mars 2016 à 18 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 21 mars 2016 ;

Le 17 mars 2016 : Forum de l'emploi 2016 à l'Espace La Belle Jeunesse ;

Le 17 mars 2016 à 18 h 30 et 19 h 00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency portant sur le débat d'orientations budgétaires 2016 ; la reprise anticipée des résultats de l'exercice de l'année 2015 ; le vote des cotisations des communes pour 2016 ; le vote du budget primitif 2016 ; le compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président ; l'attribution d'une indemnité de conseil au profit du Chef du Centre des Finances Publiques ; l'état d'avancement des projets d'extension ; les projets d'entreprises ;

Le 19 mars 2016 à 10 h 30 : Carnaval sur le thème de « Meung et son patrimoine » ;

Le 19 mars 2016 à 12 h 00 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à 12h00 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la précédente séance.

Maintien du taux des taxes directes locales.

A l'unanimité, l'Assemblée maintient les taux d'imposition des taxes locales applicables, pour l'année 2016, comme suit :

➤	Taxe d'habitation :	20,63 %
➤	Taxe foncière bâtie :	25,34 %
➤	Taxe foncière non bâtie :	48,45 %

Vote des subventions 2016 aux associations.

L'Assemblée, par 16 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions et 6 Elus membres des bureaux des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne, procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2016. Les domaines concernés sont notamment le sport, l'aide sociale, le scolaire, l'environnement, la culture, l'animation, les jumelages et les associations diverses.

Vote d'une subvention au profit du C.C.A.S.

L'Assemblée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, procède au vote de la subvention au profit du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2016.

Souscription d'une ligne de crédit de trésorerie.

Afin de remédier à des besoins ponctuels de trésorerie, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à souscrire, en cas de besoin, une nouvelle ligne de crédit de trésorerie pour l'année 2016.

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2015 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du budget primitif 2016.

Vote du budget primitif 2016 (Commune, Services de l'Eau et de l'Assainissement, Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

Par 23 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2016 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 8 169 784,32 €

Investissement : dépenses / recettes : 3 022 045,40 €

Budget Service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2016 comme suit :

Budget du service de l'eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 673 044,91€

Section d'investissement : dépenses / recettes : 531 925,81€

Budget Service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2016 comme suit :

Budget du service assainissement :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 1 109 647,79 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 810 706,70 €

Budget ZAC des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A.C. des Tertres pour l'exercice 2016 comme suit :

Budget de la Z. A. C. des Tertres :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 7 847 642,50 €

Investissement : dépenses / recettes : 7 564 666,76 €

Demandes de subventions d'investissement auprès de diverses administrations.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de Messieurs les Présidents du Conseil Régional via notamment le Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce et du Conseil Départemental, de Messieurs les Député et Sénateur au titre de leur réserve parlementaire, et de diverses autres organismes le cas échéant, ainsi qu'au titre du fonds de soutien à l'investissement local, dans le cadre du programme de travaux et d'équipement 2016.

Modification de la délibération du 14 décembre 2015 relative au tarif de l'exposition de la F.R.M.J.C.

Compte tenu de la réception récente d'informations plus précises sur les aides financières dont va bénéficier la commune, à l'unanimité, l'Assemblée décide de modifier la délibération du 14 décembre 2015, afin d'ajuster les tarifs qui ont été votés, à savoir 2 € pour les enfants magdunois et 3 € pour les enfants des autres communes.

Modification des règlements du restaurant scolaire/périscolaire et du centre de loisirs.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de modifier le règlement du restaurant scolaire et du périscolaire, afin notamment de regrouper ces deux règlements en un seul document et de procéder aux diverses mises à jour, applicable pour la rentrée scolaire 2016/2017.

Parallèlement, l'Assemblée décide de modifier le règlement du centre de loisirs sans hébergement afin de procéder aux diverses mises à jour, pour un effet au 1^{er} janvier 2017.

Signature d'une convention de partenariat avec le Département du Loiret dans le cadre de l'organisation de la 43^{ème} édition du festival de Musique de Sully et du Loiret.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Département du Loiret, pour l'organisation d'un concert de musique traditionnelle avec le cantaor Paco El Lobo, en trio avec Cristobal à la guitare et la danseuse chorégraphe flamenco Karine Gonzalez, le jeudi 2 juin 2016 à 20 h 30 à la Fabrique, à l'occasion de la 43^{ème} édition du Festival de Musique de Sully et du Loiret.

Rétrocession de terrains cadastrés AT 323 et AT 324.

A l'unanimité, l'Assemblée décide :

- de régulariser la rétrocession des parcelles cadastrées AT 323 et AT 324, situées Chemin Vert du Blénois, la mise en œuvre de celle-ci ayant été omise au moment de la création du Lotissement des Potières lors de la procédure d'alignement,
- d'autoriser Madame le Maire à signer en temps voulu les actes notariés à venir, ainsi que tous actes et documents afférents.

Participation à un groupement de commandes pour le balayage mécanique des voiries.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour participer à un groupement de commandes pour le balayage mécanique des voiries, avec les communes de la Communauté de Communes du Val des Mauves et l'autorise à signer tous actes afférents à la mise en œuvre de ce dispositif.

Participation à un groupement de commandes pour la mise en œuvre de la grenellisation du P.L.U.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour participer à un groupement de commandes pour la réalisation de la grenellisation du P.L.U. avec les communes de la Communauté de Communes du Val des Mauves et l'autorise à signer tous actes inhérents à la mise en œuvre de cette décision.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

- Le 30 mars 2016 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents
- Le 31 mars 2016 à 20h30 : Conseil Communautaire à Huisseau-sur-Mauves
- Le 7 avril 2016 à 14h30 : Commission Communale des Impôts Directs
- Le 10 avril 2016 à 15h00 : Marche de printemps organisée par les comités de quartier
- Le 14 avril 2016 à 18h30 : Commissions Conjointes « Foires et Marchés/Animations/ Cérémonies »
« Tourisme » « Identité de la Ville »
- Le 18 avril 2016 à 18h30 : Commission des Finances
- Le 21 avril 2016 à 19h00 : Présentation du projet de fusion aux élus des communes de la communauté de communes
- Le 25 avril 2016 à 20h30 : Conseil Municipal
- Le 28 avril 2016 à 20h30 : Conseil Communautaire au Bardon

Madame le Maire fait part à l'Assemblée qu'une visite des locaux du service mutualisé d'instruction du droit des sols, aura lieu à la Mairie de Baule, le jeudi 24 mars de 14h00 à 17h00, pour les Elus.

Madame le Maire informe l'Assemblée de l'ouverture de classes dans les écoles suivantes :

- Ecole des Papecets : ouverture d'une classe en maternelle,
- Ecole des Potières : ouverture d'une classe en élémentaire.

Madame le Maire fait le point sur l'évolution des travaux, et notamment ceux concernant :

- les vestiaires du football (aménagement complet achevé),
- l'aménagement de la Chaussée du Grand Moulin (début des travaux le 21 mars pour une durée de quatre semaines environ).

Madame le Maire informe l'Assemblée de l'interruption totale des circulations de la S.N.C.F. sur l'axe Paris - Orléans - Vierzon - Limoges - Toulouse, les week-ends du 26 mars et du 16 avril 2016.

Meung-sur-Loire, le 24 mars 2016
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 29/3/16